

Collaboration interdisciplinaire en première ligne

Peer review à thème préétabli 2026

Manuel

Bien que cette concertation soit axée sur la kinésithérapie générale, son contenu a une large applicabilité. Elle offre à l'ensemble des kinésithérapeutes, quels que soient leur domaine d'intérêt ou leur spécialisation, une opportunité précieuse de renforcer leurs connaissances et compétences en matière de collaboration interdisciplinaire et ainsi d'améliorer la qualité des soins.

Veuillez copier le texte ci-dessous dans la description du cours dans votre demande d'accréditation dans PE-online. Cela vous permettra d'attirer les participants adéquats et de rendre la concertation plus dynamique.

Description et objectif(s) d'apprentissage

En tant que kinésithérapeute indépendant(e), vous travaillez souvent seul(e), mais vous vous occupez rarement seul(e) du suivi. Vous êtes en contact avec des médecins généralistes, des spécialistes, des infirmiers, des psychologues, des aides proches et d'autres professionnels de santé. Chacun ayant son propre rôle, ses attentes et sa manière de travailler. La collaboration interdisciplinaire en première ligne n'est pas une évidence, mais souvent bien une réelle plus-value.

Lors de cette concertation intercollégiale, nous mettons l'accent sur la collaboration interdisciplinaire dans la réalité du kinésithérapeute indépendant. Quand la concertation est-elle pertinente ? Quand prenez-vous vous-même l'initiative et quand laissez-vous la démarche au patient ? Comment préservez-vous vos limites professionnelles et comment gérez-vous le manque de temps, la difficulté d'accessibilité ou des avis contradictoires ?

À travers des questions de concertation et des exemples de la pratique, nous échangeons des expériences concernant la communication avec d'autres professionnels de santé, la coordination autour du patient et la recherche d'un équilibre entre autonomie et collaboration. L'accent est mis sur des actions réalisables et des petites étapes qui peuvent faire une grande différence dans la pratique quotidienne.

! Il s'agit du peer review à thème préétabli 2026.

Préparation pour les participants

Préalablement à la concertation et afin de la rendre interactive et axée sur la pratique, nous vous demandons

à l'avance de :

- sélectionner une situation de patient pour laquelle une concertation interdisciplinaire était (ou aurait pu être) pertinente.
- réfléchir aux professionnels de soins avec lesquels vous collaborez le plus souvent et à ceux avec lesquels vous travaillez moins.



- s'interroger sur votre principal obstacle à prendre contact vous-même avec d'autres professionnels de soins.

Cette préparation est la base d'un échange actif et de qualité lors de la concertation.

Explication par diapositive

Diapositive 1 – Titre

Diapositive 2 – Objectif de la concertation interdisciplinaire

Avant d'entamer l'introduction du thème de cette concertation, il est important de préciser que toute concertation intercollégiale repose avant tout sur l'implication et l'attitude des participants. En effet, une concertation intercollégiale a pour objectif principal d'apprendre les uns des autres (et pas autant de la brève introduction au sujet).

Il est donc essentiel que chaque participant prenne part activement à la concertation et partage ses connaissances et ses expériences avec les autres.

Diapositive 3 & 4 – Pourquoi ce thème « la collaboration interdisciplinaire » ?

Ce thème a été choisi pour plusieurs raisons :

- Des demandes de soins de plus en plus complexes en première ligne
- Les patients consultent plusieurs professionnels de soins, souvent sans coordination
- Vous voyez le patient fréquemment et dans son contexte de vie quotidienne
- Vous captez des signaux que d'autres ne voient pas toujours
- Sans concertation, il existe un risque d'avis contradictoires, de retard et de risques

La collaboration interdisciplinaire favorise la coordination, la clarté et une meilleure qualité de soins, sans que vous deviez tout résoudre vous-même.

Cette concertation a pour but d'explorer les différentes formes de collaboration interdisciplinaire, de clarifier les rôles et les responsabilités et de proposer quelques outils pratiques pour la concertation et la communication.

Diapositive 5 & 6 – Qu'est-ce que « la collaboration interdisciplinaire » ?

Les professionnels de soins peuvent collaborer de différentes manières, mais cela ne signifie pas toujours qu'il s'agisse d'une collaboration interdisciplinaire. Nous distinguons les 4 formes suivantes :

- Interdisciplinaire = les professionnels de soins se concertent, travaillent autour d'objectifs partagés et assument ensemble la responsabilité
- Multidisciplinaire = chaque discipline intervient dans son propre domaine de soins, avec une coordination limitée
- Intradisciplinaire = collaboration dans un même domaine de compétence, p.ex. entre collègues kinésithérapeutes
- Pluridisciplinaire = différentes disciplines sont impliquées, mais travaillent de manière totalement indépendante les unes des autres

Une collaboration interdisciplinaire va au-delà du simple fait de « savoir ce que fait l'autre » : il s'agit de travailler ensemble comme une seule équipe, au-delà des limites de son propre domaine d'expertise.

Diapositive 7 – Pourquoi la collaboration interdisciplinaire est-elle importante ?

Comme mentionné lors de l'introduction du thème, la collaboration interdisciplinaire offre plusieurs avantages.

Ainsi, la **complexité des soins** ne cesse d'augmenter. De plus en plus de patients présentent des affections chroniques (comorbidité), souvent associées à des problématiques psychiques. Cela nécessite une approche plus large que celle d'une seule discipline. La collaboration interdisciplinaire peut constituer une partie de la solution à ce problème.

La collaboration augmente la **satisfaction du patient**. Grâce à la concertation et à la collaboration, le patient bénéficie d'une aide plus rapide et mieux adaptée. Cela permet de gagner du temps, d'éviter la répétition d'examen et de renforcer la confiance dans les soins.

Les soins intégrés reposent sur une prise en charge personnalisée du patient, avec une attention à l'ensemble des domaines de vie. Cela n'est possible que si les professionnels de soins unissent leurs forces. La collaboration interdisciplinaire constitue ainsi la base des soins intégrés : en partageant les connaissances, en coordonnant les actions et en se complétant mutuellement, on crée un parcours de soins véritablement centré sur le patient.

La collaboration interdisciplinaire renforce également le **plaisir au travail et l'efficacité des professionnels de soins**. En partageant des informations, en se concertant et en répartissant les responsabilités, les professionnels de soins se sentent davantage soutenus, moins sous pression et commettent moins d'erreurs. Le partage des connaissances entre disciplines favorise par ailleurs le développement de l'expertise individuelle.

Diapositive 8 & 9 – Les avantages pour le patient et pour le kinésithérapeute

Diapositive 10 – Le rôle du kinésithérapeute

En tant que kinésithérapeute vous observez le patient pendant son fonctionnement quotidien et vous captez des signaux qui vont au-delà de la plainte physique. Vous êtes à même de reconnaître quand les plaintes, le comportement ou les progrès indiquent un besoin de soins plus large.

Vous connaissez les limites de votre propre expertise et de votre rôle, et vous êtes conscient que tout ne peut ou ne doit pas être résolu dans le cadre de la kinésithérapie. En orientant vos patients vers un autre spécialiste en temps utile, vous évitez que les problèmes ne s'éternissent ou ne s'aggravent.

Avec l'accord du patient, vous contactez de manière ciblée d'autres professionnels de soins lorsque leur expertise peut apporter une réelle valeur ajoutée. Vous contribuez ainsi à la coordination des soins.

Lorsque la situation l'exige, vous prenez vous-même l'initiative de la concertation, plutôt que de laisser cette responsabilité entièrement au patient. Vous favorisez ainsi une coordination des soins en temps utile et évitez tout retard inutile.

Diapositive 11 – Quand prendre l'initiative ?

Vous prenez l'initiative lorsque les plaintes restent inexplicables ou n'évoluent pas comme prévu, malgré un trajet de traitement adapté. Cela peut indiquer la présence de facteurs médicaux, psychosociaux ou contextuels sous-jacents nécessitant une concertation plus approfondie.

Il est également indiqué de prendre l'initiative en cas de questions ou de problèmes liés à la médication. Étant donné que les médicaments peuvent exercer une influence sur le fonctionnement ou la sécurité du patient, il est essentiel de consulter le médecin prescripteur.

Lorsque vous percevez des signaux psychosociaux, tels que l'anxiété, la tristesse, le stress ou une diminution de la motivation, vous prenez l'initiative afin d'éviter qu'ils ne s'aggravent. Une concertation en temps utile peut empêcher ces signaux d'entraver le processus de rétablissement.

En cas de détérioration fonctionnelle ou d'absence de progrès, malgré une thérapie régulière, il est important d'examiner, avec d'autres professionnels de soins, quels facteurs jouent un rôle dans cette situation et la manière dont les soins peuvent être adaptés.

Enfin, vous prenez l'initiative lorsque vous constatez une situation d'insécurité, par exemple en cas de risque accru de chute, de surcharge des aidants proches ou de situation de vie non sécurisée. Dans de tels cas, une concertation rapide et ciblée est nécessaire afin de garantir la sécurité du patient.

Diapositive 12 – Le consentement du patient

Dans le cadre de la transparence, il est essentiel d'impliquer le patient dans votre décision de contacter d'autres professionnels de soins. Demandez l'accord du patient (ou de ses parents / de son aidant proche).

Diapositive 13 – Outils de communication

La collaboration interdisciplinaire n'implique pas nécessairement des longues réunions. Parfois il s'agit simplement d'un moment bien planifié, un carnet partagé ou un signal clair à un collègue professionnel de soins.

Certains moyens de communication ont toutefois des limites. En tant que kinésithérapeute, vous n'avez pas de droits de lecture ou d'écriture dans le dossier médical global. Le médecin généraliste ne voit donc pas vos observations. D'autres professionnels de soins ont également un accès limité ou même aucun accès. Se fier au DMG comme moyen de communication peut ainsi rapidement entraîner des zones d'ombre.

Les messages WhatsApp peuvent être utiles pour les communications non urgentes. En cas de signaux aigus ou préoccupants, un contact direct est toutefois indispensable. Attention : les messages WhatsApp ne sont pas suffisamment sécurisés en matière de confidentialité. L'application Siilo est une application plus appropriée. Vérifiez néanmoins auprès des autres prestataires de soins que chacun dispose de l'application et l'utilise effectivement.

Une brève consultation téléphonique évite les retards et permet à l'autre prestataire de soins de réagir rapidement.

Recherchez le contact : essayez, si possible, de discuter physiquement avec les autres prestataires de soins, même si ce n'est que brièvement et de manière informelle. Lorsque le contact téléphonique avec, par exemple, l'infirmière à domicile n'est pas évident, vous pouvez essayer de planifier votre visite à domicile autour des heures de passage de l'infirmière. Cela augmente les chances d'un contact direct. Une brève conversation à la porte d'entrée peut vous faire gagner du temps, vous aider à éviter des malentendus et favoriser une communication claire.

Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez recourir au cahier de communication.

Diapositive 14 – Le carnet de communication

Le carnet de communication est un outil au service des soins intégrés. Il reste chez le patient et est emporté à chaque consultation chez un prestataire de soins.

Quel est le but ?

- Disposer d'un endroit central pour consigner les observations, les questions et les accords
- Permettre l'échange d'informations entre différents professionnels de soins, sans recourir à des systèmes numériques ou à des réunions formelles
- Impliquer activement les parents en tant que partenaires dans le processus de soins

Attention : un tel carnet ne fonctionne que si tous les intervenants en sont informés et l'utilisent efficacement. Il est donc essentiel de conclure des accords clairs à ce sujet avec toutes les personnes concernées.

Diapositive 15 – Que peut contenir le carnet ?

Pour le patient (ou ses parents) :

- les dates des rendez-vous et avec quel professionnel
- les questions ou préoccupations à discuter
- comment le patient se sent, dort, mange, ...
- ce qui va bien et ce qui est difficile

Pour les prestataires de soins :

- brèves notes par contact
- suggestions pour le suivi par les collègues
- accords pratiques

Diapositive 16 – Comment implémenter le carnet de communication ?

Conseils pour une mise en œuvre réussie du carnet de communication :

- expliquer clairement, dès le début, le but et le mode de fonctionnement au patient et à tous les prestataires de soins concernés
- écrivez de manière positive et compréhensible
- notez les coordonnées de toutes les personnes concernées au début du carnet

Diapositive 17 – Avantages du carnet de communication

- facilement accessible et simple pour tout le monde
- clair : tout le monde peut le relire directement
- responsabilisation du patient : il garde la maîtrise du suivi et peut apporter activement des signaux
- pas d'outils supplémentaires ni d'administration, tandis que tous les prestataires de soins restent informés

Diapositive 18 – Communication digitale

Quelques points d'attention quand vous utilisez de la communication digitale (comme WhatsApp ou Siilo) :

- consentement et transparence : utilisez WhatsApp ou Siilo avec le patient (ou ses parents) que s'ils en font eux-mêmes la demande. Veuillez adopter une approche professionnelle : pas d'informations sensibles mais des accords clairs.
- informations médicales uniquement par des canaux sécurisés : pour les informations médicales, utilisez Siilo ou l'ehealthbox
- la documentation reste importante : tout ce qui a été discuté par chat doit également être noté dans votre propre dossier ou dans le carnet
- respectez vos propres limites : déterminez vous-même quand et à quelle fréquence vous consultez des messages. Une communication rapide ne doit pas mener à une disponibilité permanente.

Diapositive 19 – Communication digitale comme soutien

En complément du carnet : la communication digitale joue un rôle de soutien. Vous pouvez l'utiliser pour un retour rapide et pour des questions qui ne peuvent pas attendre jusqu'à la séance suivante ou pour des petites coordinations pratiques.

Le carnet de communication reste le guide centrale et tangible pour la famille et les professionnels de soins.

Diapositive 20 – Comment faire participer tout le monde ?

Impliquez d'autres professionnels de soins lorsque leur expertise est pertinente.

En cas d'une nouvelle plainte médicale ou aggravée, il est p.ex. préférable de prendre contact avec le médecin généraliste.

Soulignez l'importance d'un message cohérent : lorsque différents intervenants se contredisent, cela crée de la confusion chez le patient.

L'aidant proche fait également partie des intervenants de soins. Lorsque plusieurs professionnels de soins transmettent des messages différents, le patient peut être désorienté ou choisir le message qui lui convient le mieux. Dans le cadre de soins interdisciplinaires, il est important que tous les professionnels de soins transmettent le même message.

En insistant sur l'importance d'un message cohérent, vous mettez également en évidence l'importance de la concertation.

Diapositive 21 – Où s'arrête votre rôle ? Vos limites professionnelles.

Laisser l'initiative au patient entraîne parfois des retards. C'est pourquoi prendre vous-même brièvement contact, avec l'accord du patient, est souvent plus efficace.

2 exemples:

- En cas de médication : puisque le médecin a prescrit les médicaments, il est préférable de le contacter en cas de questions ou de problèmes. Une brève intervention du médecin généraliste peut éviter des risques et peut fournir des informations importantes.
- En reconnaissant des signes de troubles mentaux et en initiant une concertation, vous évitez que les plaintes ne s'aggravent. Une orientation directe vers, par exemple, un psychologue n'est pas évident pour tout le monde. Il est alors préférable d'impliquer d'abord les proches ou le médecin généraliste.

Il s'agit de trouver le juste équilibre entre, d'une part, reconnaître que ce n'est pas toujours au kinésithérapeute de résoudre tous les problèmes et, d'autre part, ne pas supposer automatiquement que le patient ou un autre professionnel de soins s'en chargera.

Diapositive 22 – Temps de concertation

Aujourd'hui, nous ne limitons pas la théorie à la fonction de « connaissance », mais à celle de « reconnaissance ».

Comment se déroule la collaboration interdisciplinaire dans votre pratique ?

- Quand se déroule-t-elle de manière fluide ?
- Quand est-ce plus difficile ?
- Qu'est-ce qui la rend difficile ou, au contraire, faisable ?

N'hésitez pas à utiliser les questions de réflexion et les cas pratiques pour lancer la concertation.